

CNRS Biologie - Appel à projets 2024

International Research Project / International Research Network

L'appel à projets 2024 pour la création et le renouvellement des *International Research Projects (IRP)* et des *International Research Networks (IRN)* dans le domaine des sciences biologiques est ouvert du mardi 2 avril au vendredi 31 mai 2024.

Une attention particulière sera accordée aux projets en lien avec les *International Research Centers* (Université d'Arizona, Imperial College London, Université de Tokyo, Université de Chicago, Université de Sao Paulo).

Présentation

Les *International Research Projects (IRP)*

Les projets internationaux sont des projets de recherche collaborative établis entre un ou plusieurs laboratoires du CNRS et des laboratoires d'un ou deux pays étrangers. Ils permettent de consolider des collaborations déjà établies à travers des échanges scientifiques de courte ou moyenne durées. Ils ont pour objet l'organisation de réunion de travail ou de séminaires, le développement d'activités de recherche communes y compris des recherches de terrain, et l'encadrement d'étudiants.

Les équipes françaises et étrangères doivent avoir déjà démontré leur capacité à collaborer ensemble (par exemple par une ou plusieurs publications communes).

Ces programmes sont d'une durée de 5 ans et financés à hauteur de maximum 15 000€ par an.

Les *International Research Networks (IRN)*

Les réseaux internationaux ont pour objet la structuration d'une communauté scientifique à l'international autour d'une thématique partagée ou d'une infrastructure de recherche. Ils promeuvent l'organisation d'ateliers et de séminaires internationaux ou d'écoles thématiques organisés par les partenaires du réseau, en France et à l'étranger. Ces programmes doivent rassembler des chercheurs d'un ou plusieurs laboratoires français dont au moins un laboratoire CNRS et plusieurs laboratoires partenaires à l'étranger.

Ces programmes sont d'une durée de 5 ans et sont financés à hauteur de maximum 20 000€ par an.

Pour plus d'informations, les porteurs sont invités à lire attentivement [les fiches explicatives](#) des outils de coopération internationale du CNRS avant toute soumission.

Critères d'éligibilité

- L'IRP ou l'IRN doit être porté par une unité CNRS
- Les candidatures doivent être déposées auprès de l'Institut scientifique du CNRS auquel est rattaché l'unité du porteur à titre principal.
- En cas de projet interdisciplinaire, les différents instituts concernés peuvent en être informés. Cette disposition est prévue et doit être indiquée dans la fiche de dépôt.
- Le coordinateur peut être indifféremment un chercheur ou un enseignant chercheur de cette unité
- Les personnels non permanents ne peuvent pas coordonner un IRP ou un IRN

Calendrier

- Lancement de la campagne : Mardi 2 avril 2024
- Limite de dépôt des dossiers : Vendredi 31 mai 2024
- Résultats de la campagne : Courant décembre 2024
- Début des projets sélectionnés : Janvier 2025

Documents

Pour être recevable, le dossier doit être complet et comporter :

- Le formulaire de dépôt IRP ou IRN version 2024 correctement renseigné
- Les 4 annexes indiquées dans la fiche de dépôt
 - Le CV du coordinateur français
 - Le CV du coordinateur étranger
 - La lettre du directeur d'unité du coordinateur français
 - La lettre du coordinateur étranger

Tout projet complet doit être soumis uniquement par mail à insb.international@cnrs.fr en indiquant en objet « Campagne IRP/IRN 2024 »

Contact

Pour toute complément d'information, veuillez contacter : insb.international@cnrs.fr